



FICHE TECHNIQUE DAAF08



TYPE DE PRODUIT : D.A.A.F.

DAAF08 est un **D**écteur **A**vertisseur **A**utonome de **F**umée certifié CE suivant la norme NF EN 1406 ET NF 292 pour un usage domestique.

DAAF08 a été spécialement conçu pour un usage domestique.

SON FONCTIONNEMENT :

DAAF08 est équipé d'un capteur optique de fumée protégé par une grille contre la pénétration des insectes. En présence de fumées, il déclenchera une alarme sonore puissante (>85 dB) et l'allumage d'un voyant rouge (LED Flash). Il fonctionne avec 1 pile 9V.

INSTALLATION : simple rapide et efficace

Deux vis avec chevilles fournies suffisent à le fixer au plafond ou sur un mur.

Un dispositif de sécurité empêche tout verrouillage de l'appareil sans la pile.

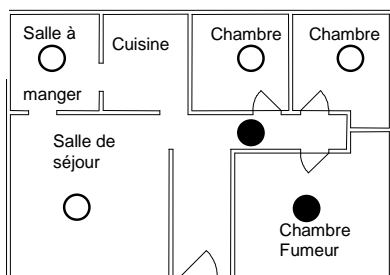
EMPLACEMENT DU DETECTEUR :

Au plafond et au centre de la pièce, sinon à plus de 20 cm de tout obstacle ou à plus de 60 cm d'un angle

A défaut sur un mur, à une distance de 15 à 25 cm du plafond et à plus de 60 cm de tout angle.

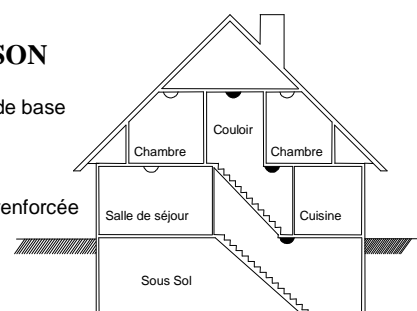
APPARTEMENT

- Protection de base
- Protection renforcée



MAISON

- Protection de base
- Protection renforcée



CONTROLE FONCTIONNEL :

En fonctionnement normal, **DAAF08** émet un flash lumineux rouge une fois par minute. Le bon fonctionnement doit être contrôlé une fois par mois ou après chaque changement de pile en procédant comme suit :

Appuyez sur la touche « TEST » situé sur le capot, le voyant rouge clignote et **DAAF08** émet un son aigu après une dizaine de secondes. Relâchez et l'alarme s'arrête. **DAAF08** est à nouveau en fonctionnement normal.

ENTRETIEN :

L'entretien se réduit à nettoyer, une fois par an, les fentes latérales du détecteur avec un aspirateur, en utilisant une brosse douce, et à nettoyer l'extérieur du capot au moyen d'un chiffon humide.

Cette fréquence de nettoyage pourra augmenter si l'endroit est particulièrement sale. Un détecteur mal entretenu peut se déclencher à tort ou tardivement.

AUTONOMIE :

DAAF08 est garanti 6 ans et la pile à une autonomie de 5 ans.

DAAF08 a une autonomie de 5 ans avec une pile alcaline fournie.

DAAF08 est garanti 6 ans.

DAAF08 a une durée de vie de 10 ans.

Votre détecteur **DAAF08** émettra un BIP sonore toutes les minutes en cas de pile faible. Vous devrez donc immédiatement changer la pile.

LE DAAF08 DEVANCE LES NORMES :

- Grâce à la technologie CMS (Composants Montés en Surface), le **DAAF08** est plus solide et plus fiable aux plans mécanique et électronique.
- Le **DAAF08** est livré avec des piles alcalines ou lithium de grandes marques, ce qui réduit encore les risques de défaillance.
- Doté d'un numéro de série individuel, chaque **DAAF08** est testé et réglé à 100% avant sa mise sur le marché. Sa fiabilité permet une utilisation bien au-delà de la garantie de 6 ans.
- Très sensibilisée à la question des fausses alarmes susceptibles d'engendrer des conséquences désastreuses telles que le retrait des piles ou l'absence de réaction au signal sonore, FARE équipe le **DAAF08** d'une grille anti-insectes. En effet, après les fumeurs et les toasts grillés, l'intrusion des insectes dans la chambre de détection est l'une des causes de déclenchement intempestif des autres D.A.A.F. du marché.